

CAFÉS - HÔTELS RESTAURANTS

SÉCURITÉ INCENDIE

LES INCONTOURNABLES

- Règlement de sécurité des ERP (arrêté du 25 juin 1980 modifié 22 juin 1990).
- Instructions techniques n°246 (désenfumage) et n° 248 (systèmes d'alarme).
- Code du travail L. 231-1, R 232-12-7, R 232-12-17 à 22 et R.235-4-8.
- Arrêté du 22 septembre 1995 et circulaire DRT n° 95-07 du 14 avril 1995 relatifs au désenfumage.
- Arrêté du 26 février 2003 relatif à l'éclairage de sécurité.
- Norme NF S 61-932 : SSI Règles d'installation.
- Norme NF C 71-830 : Maintenance des blocs autonomes d'éclairage de sécurité.
- Norme AFNOR NF EN 12845. Règles d'installation de matériel de protection incendie - sprinkler.
- Règles APSAD R1, R3, R4, R7, R13, R16, R17 : Règles d'installation de matériels de protection incendie.
- Guide pour la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles et fixes (CNMIS SAS).

Au titre des Etablissements Recevant du Public (ERP) les hôtels sont des établissements de type O, les cafés et les restaurants sont de type N dont la plupart sont en cinquième catégorie (effectif respectivement limité à 100 personnes et à 200 personnes). Les établissements des quatre premières catégories (premier groupe) doivent satisfaire aux exigences des livres I et II du règlement de sécurité.

Les autres établissements (deuxième groupe) doivent répondre aux exigences du livre III à l'exception des hôtels- restaurants d'altitude soumis aux exigences du livre IV.

Les équipements de sécurité incendie concourent à éviter des pertes humaines, à contenir le développement de l'incendie et à faciliter l'intervention des secours.

MARQUES DE CERTIFICATION A RECOMMANDER

CRÉATION D'UNE INSTALLATION

(mise en œuvre des équipements)

Produits certifiés :

- Systèmes de Sécurité Incendie : référentiel certification NF508/CNMIS, normes NF S 61-931,934,935,936,940,950 et EN 54-X.
- Appareils Electriques Autonome de Sécurité (AEAS) référentiel de certification NF015/LCIEnorme NF C 48-150 normes NF C 71-800, 801, 815 et 820.
- Dispositifs de commandes pour SSI (DAC, DCM....) : référentiel certification NF196/CNMIS norme NF S 61-938.
- Exutoires et ouvrants de désenfumage (DENFC) : référentiel de certification NF405/CNMIS, norme NF S 61-937-1.
- Clapets coupe-feu (norme NF S 61-937) et volets de désenfumage (norme NF S 61-937 -1 et 5) : référentiel de certification NF264/CNMIS.
- Portes résistant au feu : référentiel de certification NF277/CNMIS norme NF S 61-937-1/2/3/4 et NF060/CTBA, NF131/CTBA.
- Coffrets de relaiage pour ventilateurs de désenfumage NF278/CNMIS.



- Extinction Automatique à gaz : référentiel de certification H13/CNPP.



- Robinets d'Incendie Armés et tuyaux : référentiel de certification NF021/CNMIS.
- Extincteurs portatifs : référentiel de certification NF074/CNMIS, norme NF EN 3-7.
- Affichage de sécurité : référentiel de certification NF318/CNMIS, normes NF S 60-303 et NF X 08-003-1 et -3.
- NF-Quincaillerie référentiel NF040/AFA AFNOR Certification (barre anti-panique, fermetures d'urgence...).



Installations des produits :

- Systèmes de détection incendie : règle technique d'installation APSAD R7/CNPP, certification APSAD I7/CNPP.
- Fermetures résistant au feu à structure métallique : règle d'installation APSAD R16/CNPP, certification APSAD I16/CNPP.
- Systèmes d'extinction automatique du type sprinklers : règle d'installation APSAD R1/CNPP, certification APSAD I1/CNPP.
- Extinction Automatique à gaz : règles d'installation APSAD R3 et R13/CNPP, certification APSAD I13/CNPP.
- Fermetures résistant au feu à structure métallique : règle d'installation APSAD R16/CNPP, certification APSAD I16/CNPP.
- Systèmes de désenfumage naturel : règle technique R17/APSAD certification APSAD I17/CNPP.



- Extincteurs : règle d'installation APSAD R4/CNPP et norme NF S 61-922, certifications APSAD I4 (CNPP) & NF Service NF285 (AFA AFNOR Certification).



MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Faire appel à des entreprises proposant des services certifiés est tout aussi essentiel pour effectuer des opérations de maintenance que pour réaliser des installations neuves.

certifications APSAD ou APSAD & NF Service communes avec celles relatives aux installations à l'exception de la certification de maintenance de la détection incendie (APSAD F7/CNPP), des RIA (APSAD F5/CNPP), des fermetures résistant au feu (APSAD F16/CNPP) et des systèmes de désenfumage (APSAD F17/CNPP) qui sont distinctes.

Sélectionnez des produits et des services certifiés sur www.lasecuritecertifiee.com